

PROGRAMME DE FORMATION

La fiscalité du patrimoine immobilier

Cette classe virtuelle aborde la fiscalité du patrimoine immobilier : détermination des revenus fonciers et des plus-values immobilières, mécanisme de la location meublée et les dispositifs immobiliers d'optimisation fiscale.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	Connaître les principes de calcul de l'impôt sur le revenu
Objectifs:	• Savoir déterminer revenus fonciers et plus-values immobilières. • Comprendre le mécanisme de la location meublée (professionnelle ou non). • Appréhender des dispositifs d'optimisation fiscale.

Contenu pédagogique:	• La fiscalité des revenus de biens donnés en location nue (revenus fonciers et régime micro) • Les plus-values immobilières (double système d'abattements et surtaxe) • La fiscalité de la location meublée (BIC, régime micro, amortissements, LMP et LMNP) • L'optimisation immobilière (rénovation et déficit foncier, dispositifs Pinel, Denormandie, Loc'Avantages, Bouvard, Malraux...)
Heures réglementaires:	CGPI / Courtiers • IAS / DDA : 2 heures • Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures Notaires • 2 heures N° d'homologation CSN 202401190 Experts-comptables 2 heures Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus
Format:	Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

